

Réduction des dimensions des filets pour limiter les captures accidentelles dans le Golfe de Gascogne

Éléments d'analyse de l'Atelier fait à la criée de Lorient en juin 25 autour du Collectif Pêche&Développement parties prenantes

1. La "preuve par le test" : le préalable technique à l'acceptabilité

La démonstration technique apparaît comme le socle de confiance indispensable à tout compromis. Le succès d'un futur protocole repose sur l'approche « tester pour prouver » : une expérimentation sur zone délimitée permettant de valider l'efficacité des dispositifs avant toute velléité de généralisation.

L'histoire de la pêche à Lorient offre un précédent stratégique majeur. Dans les années 1990, le passage aux mailles carrées et l'installation de trappes d'échappement pour les langoustines au bassin d'essais ont transformé des tensions entre les environmentalistes et les pêcheurs en un modèle d'évitement de la destruction des juvéniles non commerciaux. Ce qui était perçu comme une perte de tonnage initiale s'est traduit par une amélioration du rendement global : moins de temps de tri, une réduction de la consommation de carburant et une préservation des juvéniles assurant la ressource future.

Pour le Golfe de Gascogne, la médiation peut s'appuyer sur deux leviers techniques qui ont été déjà expérimentés dans le monde :

- **L'aménagement de la ralingue supérieure** : S'inspirant des expériences menées dans l'Océan Indien ou le Golfe du Mexique, cette mesure consiste à abaisser la ralingue d'environ un mètre. La logique repose sur la triade prédateur-proie-engin : le dauphin (animal pélagique) suit les sardines dont se nourrissent les thons. En créant ce décalage en surface, on permet au cétacé de s'échapper par le haut du filet tout en maintenant les espèces cibles à l'intérieur.
- **Les répulsifs acoustiques (Pingers)** : Ces dispositifs constituent une brique technologique déjà opérationnelle qu'il convient d'intégrer pleinement aux protocoles de test pour renforcer l'évitement des captures.

2. Analyse de la position des pêcheurs : entre sacrifices et pérennité

La profession conditionne son adhésion à une double garantie : économique et territoriale. Le passage d'une logique de volume à une logique de gestion fine de la ressource est un point d'achoppement majeur.

- **Dilemme économique et compensations** : La réduction des filets est vécue comme un sacrifice immédiat. L'acceptabilité sociale de la mesure dépend d'une indemnisation totale des manques à gagner durant les phases d'expérimentation. Pour le pêcheur, la pérennité de son entreprise prime sur la prospective biologique.
- **Gestion de l'espace et accords professionnels** : Contrairement aux idées reçues, les tensions ne se cristallisent plus uniquement entre fileyeurs et chalutiers, mais de plus en plus entre fileyeurs eux-mêmes pour le partage des zones à l'intérieur des 12 miles du territoire maritime. La réussite du protocole dépend donc de la capacité de la profession à produire des accords internes robustes sur l'occupation du territoire maritime.
- **Viabilité future** : Il existe une acceptation tacite que la réduction de l'effort de pêche, via des périodes de repos biologique, peut stabiliser la rentabilité à long terme, à condition que la transition soit sécurisée financièrement.

3. Analyse de la filière aval : rendement, transformation et image

Les acteurs de la transformation (mareyeurs, industriels) envisagent la réduction des engins sous l'angle de la performance technologique et de la stabilité de l'approvisionnement.

- **Rendement technologique** : Un argument de poids pour convaincre l'aval est celui du « poisson plus gras ». Les périodes de repos biologique permettent d'éviter la pêche de poissons maigres ou en période de reproduction. Un poisson à l'état physiologique optimal offre un rendement supérieur lors de la transformation industrielle, maximisant ainsi la valeur ajoutée par kilo débarqué.
- **Horizon stratégique** : La filière souhaite sortir des cycles de gestion courts (2 ou 3 ans) pour se projeter sur plusieurs décennies avec une ressource stabilisée.
- **Pression citoyenne** : L'influence du modèle américain (*Marine Mammal Protection Act*) montre que l'appropriation citoyenne des enjeux de protection des cétacés devient un critère commercial : les poissons ne peuvent être commercialisés s'ils sont pêchés en commettant des captures accidentelles de dauphins. La filière aval perçoit la régulation comme une protection de sa « licence sociale à opérer ».

4. Position des scientifiques : données, équilibres et critères de mesure

Les scientifiques appellent à une rationalisation du débat par la donnée contradictoire et une

approche écosystémique globale.

Incertitudes Actuelles	Besoins et Critères de Médiation
État des stocks : Estimations variant de 400 000 à plus de 700 000 d'individus.	Nécessité d'un décompte précis, co-construit et validé par les pêcheurs et les scientifiques.
Comportement des bancs : Méconnaissance des raisons du changement de trajectoire des sardines.	Les scientifiques doivent répondre aux observations directes des pêcheurs pour crédibiliser leurs modèles.
Équilibre trophique : Pression de prédation des dauphins/phoques parfois supérieure au prélèvement humain.	Définir un seuil d'équilibre acceptable entre la protection des prédateurs et la viabilité de la pêche.
Taux de mortalité : Absence de consensus sur le niveau de captures accessoires supportable.	Arbitrage social : Définir si la société accepte une part de captures ou exige un niveau « Zéro ».

5. Position des ONG : entre protection absolue et confiance concertée

En médiation, il est crucial de distinguer les interlocuteurs selon leur posture vis-à-vis du compromis technique.

- **L'espèce mythique comme point de blocage** : Pour les ONG « abolitionnistes », le statut anthropomorphique du dauphin rend tout compromis inacceptable. Ces positions caricaturales interdisent de fait toute solution technique, le but ultime étant l'arrêt de l'activité.
- **Le levier de la concertation** : Pour les ONG pragmatiques, l'acceptabilité dépend de leur implication précoce dans la rédaction des protocoles de test. La confiance ne peut naître que si les dispositifs techniques ne sont pas perçus comme des mesures « cosmétiques » mais comme des solutions co-évaluées dès le départ.
- **La gestion des territoires** : La médiation doit ramener le débat sur la gestion des espaces plutôt que sur l'émotion liée à une seule espèce, afin de sortir de l'impasse idéologique du « zéro capture » systématique.

6. Synthèse des conditions de réussite du protocole

Pour garantir le succès d'un futur protocole de réduction des filets, quatre recommandations stratégiques s'imposent :

1. **Levée du verrou de l'indemnisation** : L'État et la filière doivent garantir que les pêcheurs testant les nouveaux dispositifs ne subissent aucun préjudice financier. C'est la condition *sine qua non* de l'adhésion.
2. **Affrontement politique du "Zéro Capture"** : Si le taux de mortalité acceptable par la société est strictement de 0, la médiation technique est vaine. Un débat politique doit acter un seuil de captures accidentelles supportables pour l'écosystème.
3. **Exploitation des modèles internationaux** : Le protocole doit intégrer les retours d'expérience du *Marine Mammal Protection Act* américain MMPA et des dispositifs de réduction de ralingue semblables qui sont éprouvés dans l'Océan Indien pour gagner en légitimité scientifique.
4. **Changement de paradigme** : Il est impératif de sortir de l'anthropomorphisme pour replacer le dauphin dans sa réalité de prédateur concurrent. La gestion doit redevenir celle d'un territoire et d'un partage de ressources entre métiers, loin de l'affectif qui paralyse actuellement les politiques maritimes.

Le Compromis de Pêche : La Preuve par l'Expérimentation

La réduction des captures accidentelles et la modification des engins de pêche nécessitent un consensus entre des acteurs aux intérêts divergents. Le succès de ces mesures repose sur un pivot central : la "démonstration par la preuve" via des tests concrets en zone réelle pour valider l'efficacité technique et économique.

